



Erreur médicale suite à une opération/chirurgien

Par Visiteur

Bonjour, Ma mère âgée de 79 ans, s'est faite opérée d'une prothèse de hanche le 6 janvier 2010 (renouvellement d'une prothèse de 20 ans environ) par le docteur Gadeyne à la clinique du parc à saint saulve dans le nord (59). Elle est rentrée à la maison et souffre depuis plus de 2 mois maintenant et ne sait toujours pas marcher correctement. Elle a raté sa visite au bout d'un mois et ils lui en ont donné une autre 2 mois plus tard, le 22 mars 2010. A la radio ils ont vu une vis qui se ballade dans la prothèse qui ne tient pas. Le radiologue dit qu'elle a du faire trop d'efforts et casser sa prothèse et le chirurgien est désolé !!!... Il lui propose de la réopérer le 21 avril, mais tout à ses frais. La première opération l'a améanié, je crains qu'elle ne succombe à la deuxième. Que pouvons nous faire ? quel recours avons nous ? merci

Par Visiteur

Chère madame,

Il lui propose de la réopérer le 21 avril, mais tout à ses frais. La première opération l'a améanié, je crains qu'elle ne succombe à la deuxième. Que pouvons nous faire ? quel recours avons nous ? merci

Il existe une multitude de possibilités qui dépendent toutes de votre ce que et votre mère désirez obtenir.

Vous pouvez déposer plainte au pénal pour blessures involontaires commis par faute d'imprudence ou de négligence: Une telle procédure peut conduire le Médecin à être condamné au pénal et à obtenir une indemnisation.

Vous pouvez déposer plainte devant une juridiction civile et demander des dommages et intérêts dès lors que la faute d'imprudence est reconnue.

Et vous avez des solutions plus sages:

-Voir avec le chirurgien directement afin qu'il reconnaisse son erreur et accepte de faire marcher son assurance responsabilité civile pour pouvoir obtenir une indemnisation.

-Prendre contact avec le directeur de la clinique afin qu'il puisse ou non vous accompagner dans le bon déroulement d'une indemnisation.

A titre accessoire, selon ce que vous désirez obtenir, il serait judicieux de prendre un avocat.

Très cordialement.